

## **Claude SASTRE**

Professeur de botanique au Muséum National d'Histoire Naturelle

### **Vendredi 22 août 2014**

*Extrait de compte-rendu de réunion*

#### Espèces endémiques

Dans ce texte, il est beaucoup question d'espèces endémiques souvent sans précision d'unité géographique. Il me semble bon de rappeler la définition de ce terme, par exemple « Dictionnaire de Biogéographie végétale », ouvrage coordonné par Antoine Da Lage et Goerges Métaillé, édité au CNRS en 2005.

Endémique : Se dit d'un taxon limité à une unité géographique qui est précisée. Dans un archipel, un taxon peut être endémique d'une seule île, de deux îles ou de tout l'archipel. Une particularité de la Martinique, comme cela est bien explicité dans ce document, est d'être un ensemble de volcans qui furent diversement séparés les uns des autres durant les périodes géologiques passées. Aujourd'hui, ces sommets forment des îles dans une île, avec des endémismes très ponctuels correspondant à des ensembles de sommets, particulièrement le Piton Mt Conil et la Montagne Pelée (aires 1 et 2), les Pitons et Carbet et le Morne Jacob (aire 3), la Presqu'île de la Caravelle (aire 4) et la Montagne du Vauclin (aire 6).

Ainsi :

Un cré-cré grande feuille (*Clidemia latifolia* (Desr.) DC, Mélastomatacées), une population originale du thé-piton (*Sauvagesia erecta* L., Ochnacées), une de marie-z'honte ou sensitive (*Mimosa camporum* Benth., Mimosacées) et une de l'ananas-jaune montagne (*Guzmania plumieri* (Griseb.) Mez, Broméliacées) sont endémiques des aires 1 et 2),

Deux z'aralie-montagne (*Oreopanax ramosissima* A.C. Smith et *Scheffleria urbaniana* (C. March.) Frodin (Araliacées), *Palicourea martinicensis* Standl. (Rubiacees), *Cybianthus dussii* (Mez) Agostini (Myrsinacées), un bambou-montagne (*Arthrostylidiul obtusatum* Pilger (Poacées) et un merisier-montagne inconnu possédant des feuilles semblables à celui de la Montagne du Vauclin, mais à inflorescence nettement différente, sont endémique de l'aire 3.

Le raisinier de la Caravelle *Coccoloba caravellae* Sastre et Fiard est endémique d'une partie de l'aire 4.

Le merisier de la Montagne du Vauclin *Eugenia gryposperma* Kr. et Urb. (Myrtacées) est strictement endémique de la Montagne du Vauclin (un sommet de l'aire 6).

#### La vicariance

Terme inconnu dans le texte, désignant un concept important bien développé par Darwin en 1859 dans « L'origine des espèces ».

Parfois à une espèce présente dans une île, correspond une espèce-sœur vivant dans une île voisine ; il y a vicariance. Il en est ainsi des pois doux des hauts avec *Inga guadelupensis* C. Sastre en Guadeloupe, *Inga dominicensis* Benth. à la Dominique et *Inga martinicensis* C. Presl. à la Martinique. Lorsque l'aire de chaque taxon est restreinte, on parle aussi d'endémo-vicariance. Dans les Petites Antilles, le fuschia-montagne, Mélastomatacée à fleurs rouges est représenté par deux espèces

: *Charianthus alpinus* (Sw.) Howard, endémique des Petites Antilles, de Guadeloupe à St. Vincent, mais absent de la Martinique où il est remplacé par *Charianthus nodosus* (Desr.) Triana. Ces deux espèces vicariantes, ne sont pas endémovicariantes ; ce qui est certain, c'est que *C. alpinus* n'existe pas en Martinique, contrairement à ce qui est écrit P.59.

---

Les isolats martiniquais ont une incidence sur la distribution des végétaux. Ils forment de fait des îles dans les îles avec des cortèges floristiques légèrement différents, et même des espèces présentes sur un sommet et absentes sur les autres, quand ce n'est pas un endémisme strict remarquable. La myrtille des hauts (*Gaultheria swartzii* Howard, Ericacées), un cré-crè grandes feuilles (*Clidemia latifolia* (Desc.) DC., Mélastomatacées), endémique strict n'existe en Martinique que sur la Montagne Pelée. Par contre un calumet-montagne (*Arthrostylidium obtusatum* Pilg., Poacées) et un bois-cabrit-montagne (*Palicourea martinicensis* Steudl, Rubiacées), endémique strict n'existent en Martinique que dans les Pitons du Carbet.